



ACRONYME: SOC

N° du contrat: BR/154/A4/SOC

Titre : Des auteurs de faits de mœurs à l'entrée et à la sortie de la criminalité : récidive, trajectoires criminelles et désistance

RÉSUMÉ

Contexte

Les infractions sexuelles ont beaucoup attiré l'attention du public et des politiques au cours des dernières décennies. En Belgique, l'affaire Dutroux a suscité des protestations publiques inattendues et d'importants changements de politique. Dans d'autres pays, des événements similaires ont affecté de manière importante les réponses politiques relatives aux délinquants sexuels (p. ex. : les cas de Megan Kanka aux États-Unis et de Sarah Payne au Royaume-Uni). De plus, la délinquance sexuelle est devenue prioritaire aux yeux du public à la suite des révélations sur les abus sexuels dans l'Église catholique, dans le sport et d'autres activités de loisirs, mais aussi avec le mouvement #MeToo.

Les délinquants sexuels sont généralement considérés comme une catégorie distincte de délinquants. Il existe, néanmoins tant parmi la population que les décideurs politiques, plusieurs stéréotypes et croyances non fondées qui cependant ont une incidence importante (p. ex. : les registres des délinquants sexuels...).

Il s'agit notamment de la récidive des délinquants sexuels (que l'on croit beaucoup plus élevée que la récidive des délinquants non sexuels), de la spécialisation (les délinquants sexuels ne commettent que ce type d'infraction), qu'ils récidivent toujours (ne renoncent pas à la criminalité, leur carrière criminelle diffère de façon importante des autres délinquants).

Près d'un quart de siècle après l'affaire Dutroux, la Belgique manque encore de données empiriques sur le comportement des délinquants sexuels. Ces données sont pourtant indispensables afin de contrer les idées reçues sur la nature de leurs carrières criminelles.

Dans ce contexte, ce projet de recherche a relevé le défi de traiter un certain nombre de questions-clés.

Objectifs

Cette étude a pour but d'aborder les questions suivantes :

- Les carrières criminelles des délinquants sexuels diffèrent-elles de celles des délinquants non sexuels ?
- La récidive des délinquants sexuels est-elle différente de celle des autres délinquants ?
- Comment des variables dynamiques (comme le logement et la profession) influent-elles sur la désistance des délinquants sexuels libérés sous conditions ?
- Les récits relatifs à la désistance des délinquants sexuels libérés sont-ils différents de ceux des autres délinquants (dans la littérature internationale) ?



- Quelles sont les évidences scientifiques utilisées dans la conception de politiques récentes relatives aux délinquants sexuels ?

Chacune de ces questions est examinée dans un « workpackage » distinct.

Conclusions

Les carrières criminelles des délinquants sexuels et des autres délinquants présentent de légères différences, mais surtout des similitudes remarquables. En effet, des trajectoires similaires apparaissent dans des proportions équivalentes parmi une cohorte nationale de délinquants sexuels en Belgique et aux Pays-Bas, ainsi qu'une cohorte représentative nationale de délinquants non-sexuels des deux pays. A partir de l'analyse de classe latente des condamnations passées, contrairement aux idées reçues, seulement une minorité de délinquants sexuels dans l'échantillon néerlandais présente une spécialisation ainsi qu'une persistance dans la délinquance sexuelle. Les données belges ne mettent en évidence ni de spécialisation ni de persistance dans la délinquance sexuelle.

En ce qui concerne la récidive, une cohorte nationale de délinquants sexuels libérés présente un taux plus faible de retour en prison que les autres délinquants. Ceci s'observe tant pour les délinquants primo-détenus que ceux ayant déjà été détenus. Selon les analyses des taux de récidive et des scores aux échelles d'évaluation du risque de récidive sexuelles (Statique-99R et Statique-2002R) d'un groupe de délinquants sexuels libérés, le sexe de la victime (masculin), l'âge du délinquant à la libération (plus jeune) et le nombre d'infractions sexuelles antérieures (plus élevé) sont d'importants prédicteurs de la récidive sexuelle future. Ces facteurs statiques doivent être considérés en association avec les changements dynamiques dans la vie des délinquants sexuels libérés. Bien que l'analyse des facteurs dynamiques ne soit pas concluante en raison des difficultés d'accès à un nombre suffisant de cas, les données montrent que la thérapie peut avoir un impact positif, tandis que les problèmes de dépendance aux substances ont une incidence négative sur le risque de retour en prison.

Sur la base des récits relatifs à la désistance d'un groupe de 19 auteurs précédemment condamnés pour agression sexuelle sur des enfants et libérés de prison, une différence importante a été constatée concernant le scénario de « rédemption » rapporté par d'autres études relatives à des délinquants non-sexuels (Maruna, 2001). Ces entretiens montrent l'existence d'un scénario « comportemental » axé sur l'évitement de nouvelles infractions et n'identifient pas de changements identitaires (p. ex. identité délinquante).

En ce qui concerne le recours à des « évidences de la recherche » (Weiss, 1979) dans la rédaction de trois initiatives politiques récentes, notre étude a montré qu'aucune preuve scientifique n'a été utilisée. Ceci questionne l'utilisation des meilleurs résultats scientifiques disponibles afin d'éclairer l'élaboration de politiques efficaces.

L'ensemble des résultats du projet de recherche révèle un important manque d'informations de qualité. Cette étude contredit un certain nombre de croyances et montre que les délinquants sexuels ressemblent beaucoup aux autres délinquants, quoiqu'il existe quelques différences mineures. Ces résultats soulèvent aussi des doutes sur l'adoption de politiques « fourre-tout » non discriminantes concernant les délinquants sexuels.

BRAIN-be

Belgian Research Action through Interdisciplinary Networks



Recommandations

Sur base de ce projet de recherche (allant de la collecte de données aux résultats des analyses de données), plusieurs recommandations peuvent être formulées.

Une première recommandation concerne les données. Un problème saillant concerne l'absence d'un identifiant commun dans les différentes bases de données des systèmes de justice pénale, ce qui complique la récupération et le lien des données relatives à un même délinquant.

Les recommandations scientifiques incluent une plus grande attention aux sous-types et à l'hétérogénéité des délinquants sexuels. Compte tenu des trajectoires de carrière criminelles très comparables entre délinquants sexuels et non-sexuels, la question de recherches futures sur l'étiologie de la délinquance sexuelle et sa différence avec la délinquance non-sexuelle est posée. Idéalement, la recherche future devrait utiliser différentes mesures de délinquance sexuelle, se baser sur des données officielles et des données auto-rapportées, s'appuyer sur des facteurs « dynamiques » tels que le logement, la situation familiale, la profession et la situation financière.

En ce qui concerne les recommandations politiques, la recherche révèle que les délinquants sexuels présentent un niveau de risque de récidive principalement faible ou modéré. Ainsi, le niveau de risque devrait constituer un motif supplémentaire de différenciation du traitement. En effet, l'infraction sexuelle ne devrait pas être le seul élément pour traiter tous les délinquants sexuels de la même façon.

En outre, une attention politique particulière devrait être basée sur les meilleures preuves scientifiques disponibles, en intégrant une évaluation des nouvelles initiatives législatives (p. ex. : un contrôle par des experts/scientifiques évaluant les preuves liées au contenu, ou même plus systématiquement, une institution vérifiant la qualité législative des contenus, aux côtés d'autres organisations vérifiant l'adéquation avec la législation existante, telles que la Cour constitutionnelle ou le Conseil d'État, section de législation).

Les chercheurs devraient également jouer un rôle plus actif dans la participation aux débats publics et politiques concernant les délinquants sexuels et non-sexuels.

Mots-clés

DÉLINQUANTS SEXUELS - RÉCIDIVE – CARRIÈRES CRIMINELLES - DESISTANCE - POLITIQUES